

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires 2015

Jeudi 8 janvier 2015
Paris La Défense



Introduction

- **Gouvernance**
- **Rapports des Commissaires aux comptes**
- **Présentation synthétique des résolutions**
- **Questions des actionnaires**
- **Vote des résolutions**

Gouvernance

Évolutions au sein du Conseil de Surveillance

■ Arrêté du 29 septembre 2014

- M. Christian Masset a été désigné comme représentant de l'Etat en remplacement de M. Pierre Sella

■ Conseil de Surveillance du 26 novembre 2014

- M. Philippe Varin a été coopté membre du Conseil de Surveillance d'AREVA SA en remplacement de M. Christophe Béhar

■ Arrêté du 8 décembre 2014

- M. Alexis Zajdenweber a été désigné comme représentant de l'Etat en remplacement de Mme Claire Cheremetinski

Passage d'une structure à Conseil de Surveillance & Directoire à une structure à Conseil d'Administration

Objectifs de l'évolution de la gouvernance

- S'aligner sur les meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise
- Définir en étroite collaboration avec la Direction Générale le nouveau plan stratégique du groupe
- Accompagner la Direction Générale dans l'exécution du plan stratégique
- Accroître la responsabilité des administrateurs

Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration aurait notamment les pouvoirs suivants :

- **Nommer le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le ou les Directeur(s) Général(aux) Délégué(s)** le cas échéant et fixer leur rémunération
- **Arrêter la stratégie du Groupe, le budget annuel et le plan pluriannuel** de la Société ainsi que les **comptes annuels et les comptes consolidés** et les rapports y afférents
- Se saisir de toute question intéressant **la bonne marche de la Société** et opérer les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns
- **Autoriser les opérations de la Société et de ses filiales** lorsque leur objet est visé à l'article 17-2 des statuts et qu'elles portent sur un montant **dépassant le seuil d'autorisation** préalable fixé, le cas échéant, à cet article
- Autoriser les **conventions réglementées**
- Décider les **émissions d'obligations**
- Décider de la **création en son sein de comités** dont il fixe la composition, les attributions et la rémunération éventuelle des membres, et qui exercent leur activité sous sa responsabilité

Ordonnance du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique

Champ d'application

- Conformément à l'article 1 de l'Ordonnance, sont concernées les sociétés commerciales dans lesquelles l'Etat ou ses établissements publics détiennent seuls ou conjointement, directement ou indirectement, une participation au capital

Entrée en vigueur

- Conformément à l'article 34 de l'Ordonnance, le Conseil de Surveillance fixe la date d'application des dispositions relatives à la gouvernance
- Le 26 novembre 2014, le Conseil de Surveillance a décidé que la Société serait soumise à l'Ordonnance n°2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique à compter de la présente Assemblée Générale

Principales conséquences de l'Ordonnance du 20 août 2014 sur AREVA

Représentation de l'Etat au sein du Conseil d'Administration

Révocation

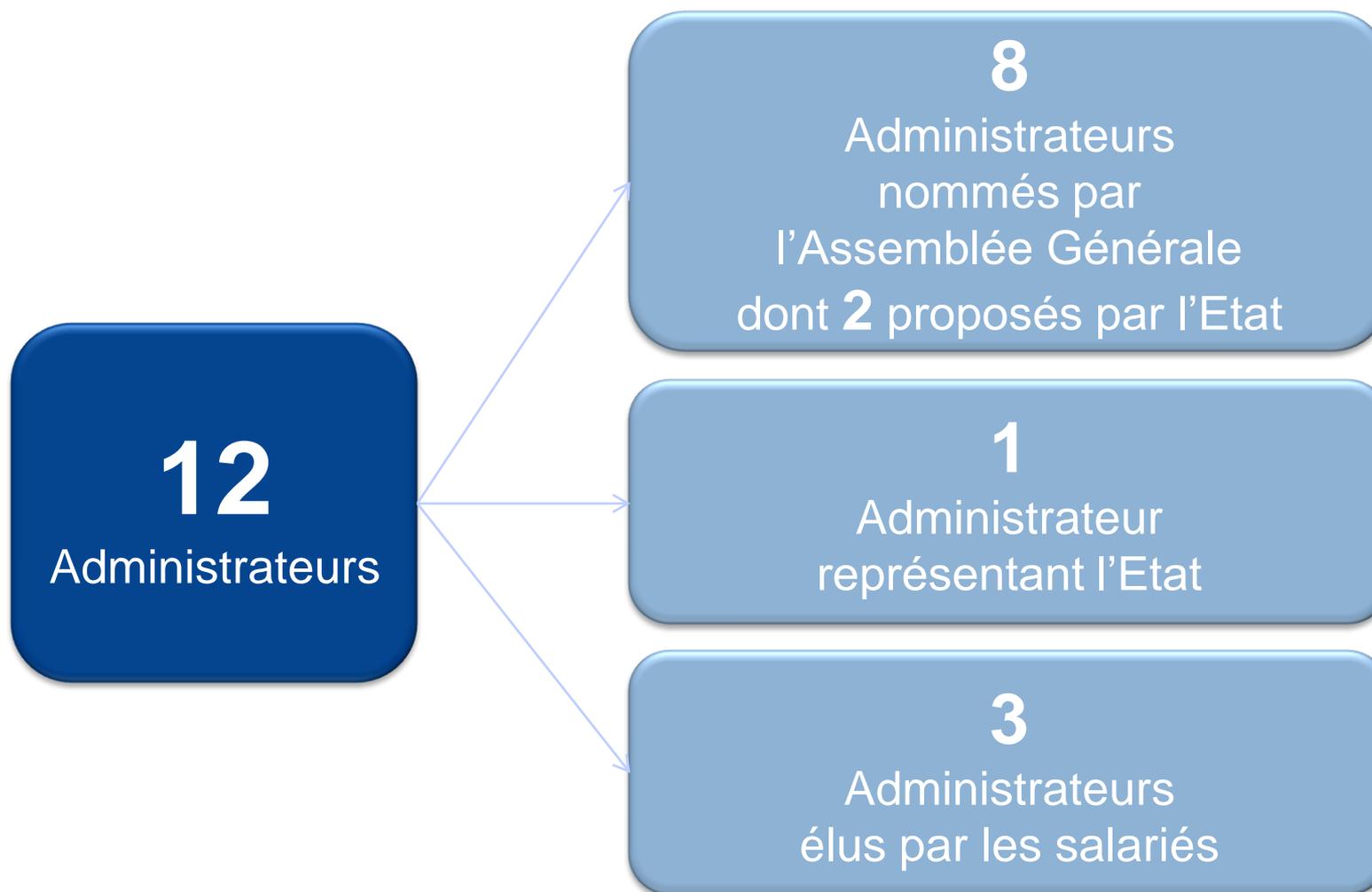
Rémunération des Administrateurs et Représentants de l'Etat

Décret constitutif d'AREVA du 21 décembre 1983

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

- 2 Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale sur proposition de l'Etat
- 1 Représentant de l'Etat désigné par arrêté
- L'Assemblée Générale peut révoquer les Administrateurs proposés par l'Etat, ainsi que les Administrateurs représentants des salariés en cas de dissensions graves qui entravent l'administration de la Société
- Le Représentant de l'Etat et les Administrateurs proposés par l'Etat ayant le statut d'agent public de l'Etat reverseront ces sommes au budget de l'Etat. Les Administrateurs proposés par l'Etat ayant le statut d'agent du secteur privé reverseront au budget de l'Etat uniquement les sommes dépassant un plafond à fixer par arrêté
- La modification des statuts ne nécessite plus d'approbation par décret
- Les modalités de fixation de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux demeurent inchangées

Composition du Conseil d'Administration



Conseil d'Administration

Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale



Bernard Bigot



Sophie Boissard



Claude Imauven



Philippe Knoche



Christian Masset*



Denis Morin*



Pascale Sourisse



Philippe Varin

* Sur proposition de l'Etat

Administrateur représentant l'Etat



Alexis Zajdenweber

Administrateurs élus par les salariés



Jean-Michel Lang



Odile Matte



Françoise Pieri

Administrateurs élus par les salariés



**Jean-Michel
Lang**

FONCTION

AREVA NC

**Expert auprès du chef
de service pour le
traitement des écarts
qualité produits**

Administrateur
parrainé par la
CGT



**Odile
Matte**

FONCTION

AREVA TA

**Chargée de gestion
de projets**

Administrateur
parrainé par la
CFE-CGC



**Françoise
Pieri**

FONCTION

AREVA NC

**Correspondante
Système de
Management Intégré**

Administrateur
parrainé par la
CFDT

Administrateur représentant l'Etat

Alexis
ZAJDENWEBER



Né le 18 Mai 1976

FORMATION

- ▶ Ecole Nationale d'Administration
- ▶ Université Paris I – Panthéon-Sorbonne
- ▶ IEP de Paris

FONCTIONS ET MANDATS EN COURS

- ▶ Directeur de participations – Energie à l'Agence des Participations de l'Etat

Administrateur nommé par l'Assemblée Générale

**Bernard
BIGOT**



Né le 24 janvier 1950

FORMATION

- ▶ Diplômé de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, agrégé de sciences physiques et docteur ès sciences en chimie

FONCTIONS ET MANDATS EN COURS

- ▶ Administrateur Général et Président du Conseil d'Administration du CEA
- ▶ Membre et Vice-président du Conseil de Surveillance d'AREVA SA et membre du Comité Stratégique et des Investissements
- ▶ Administrateur représentant de l'Etat au Conseil d'Administration d'AREVA NC
- ▶ Président de la Fondation de la maison de la Chimie
- ▶ Membre fondateur du Comité de coordination de l'Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie (ANCRE)
- ▶ Président de l'Ecole Supérieure de Chimie Electronique de Lyon (CPE)
- ▶ Vice-président de la Fondation Jean Dausset et de l'Association du Laboratoire des Energie du Sud Rhône-Alpes
- ▶ Haut représentant de la France pour Iter

Administrateur nommé par l'Assemblée Générale

Sophie
BOISSARD



Née le 4 juillet 1970

FORMATION

- ▶ Ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole Nationale d'Administration

FONCTIONS ET MANDATS EN COURS

- ▶ Membre du Conseil de Surveillance d'AREVA, Présidente du Comité d'Ethique et membre du Comité d'Audit
- ▶ Administrateur d'Eurostar International Limited
- ▶ Administrateur de SANEF (réseau autoroutier)
- ▶ Présidente de SNCF Participations
- ▶ Directrice Générale de SNCF IMMOBILIER

Administrateur nommé par l'Assemblée Générale

Claude
IMAUVEN



Né le 6 septembre 1957

FORMATION

- ▶ Diplômé de l'École Polytechnique, ingénieur au corps des Mines

FONCTIONS ET MANDATS EN COURS

- ▶ Directeur Général adjoint de la Compagnie de Saint-Gobain en charge du pôle produits pour la Construction
- ▶ Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Saint-Gobain PAM
- ▶ Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Saint-Gobain Isover
- ▶ Membre du Conseil de Surveillance et Président de Saint-Gobain Weber
- ▶ Président de Saint-Gobain Matériaux de construction SAS et de Saint-Gobain Produits pour la construction SAS
- ▶ Administrateur de Banque CIC Est
- ▶ Administrateur d'Artelia Holding SAS

Administrateur nommé par l'Assemblée Générale

Philippe
KNOCHE



Né le 14 février 1969

FORMATION

- ▶ Diplômé de l'École Polytechnique où il a obtenu une Maîtrise en Science des matériaux et diplômé de l'École des Mines

FONCTIONS ET MANDATS EN COURS

- ▶ Membre du Directoire et Directeur Général d'AREVA SA
- ▶ Directeur Général et administrateur d'AREVA NC
- ▶ Président d'AREVA NP SAS
- ▶ Membre du Conseil de Surveillance d'AREVA GmbH
- ▶ Président du Conseil d'Administration d'AREVA Inc

Administrateur nommé par l'Assemblée Générale*

**Christian
MASSET**



Né le 23 janvier 1957

FORMATION

- ▶ Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ainsi que de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales. Il choisit le ministère des Affaires étrangères à sa sortie de l'Ecole Nationale d'Administration

FONCTIONS ET MANDATS EN COURS

- ▶ Administrateur d'EDF
- ▶ Administrateur de l'École Nationale d'Administration, de l'Institut Français, de l'Agence Nationale des titres Sécurisés, de la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art, de l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires
- ▶ Membre du Comité de l'énergie atomique
- ▶ Administrateur de France Médias Monde
- ▶ Membre du Haut Conseil de l'Institut du monde arabe

* Sur proposition de l'Etat

Administrateur nommé par l'Assemblée Générale*

Denis
MORIN



Né le 15 décembre 1955

FORMATION

- ▶ Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC), de Sciences-Po et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration

FONCTIONS ET MANDATS EN COURS

- ▶ Administrateur de la SNCF

* Sur proposition de l'Etat

Administrateur nommé par l'Assemblée Générale

Pascale
SOURISSE



Née le 7 mars 1962

FORMATION

- ▶ Diplômée de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications

FONCTIONS ET MANDATS EN COURS

- ▶ Directeur du développement international de Thales
- ▶ Administrateur de Vinci (France)
- ▶ Administrateur de Renault (France)
- ▶ Présidente de Thales International SAS et de Thales Europe SAS
- ▶ Administrateur de l'Agence nationale des Fréquences (France)
- ▶ Président du Conseil d'Ecole de Télécom Paris Tech
- ▶ Représentant permanent de Thales en qualité d'administrateur d'ODAS et de SOFRESA

Administrateur nommé par l'Assemblée Générale

Philippe
VARIN



Né le 8 août 1952

FORMATION

- ▶ Ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole des Mines de Paris

FONCTIONS ET MANDATS EN COURS

- ▶ Administrateur de Saint-Gobain
- ▶ Membre du Conseil de Surveillance d'AREVA SA
- ▶ Administrateur d'EDF
- ▶ Président du Cercle de l'Industrie
- ▶ Représentant spécial du ministre des Affaires étrangères et du développement international pour les pays de l'ASEAN



Rapports des Commissaires aux comptes

Présentation synthétique des résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire
Résolution 1

Ratification de la cooptation de Monsieur Philippe Varin

- Ratification de la cooptation de Monsieur Philippe Varin en qualité de membre du Conseil de Surveillance le 26 novembre 2014 en remplacement de Monsieur Christophe Béhar, démissionnaire

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Résolutions 2 et 3

Evolution de la gouvernance

- Modification du mode d'administration et de direction de la Société pour passer d'un modèle composé d'un Conseil de Surveillance et d'un Directoire à un Conseil d'Administration
- Modifications statutaires (énumérées dans la brochure de convocation)

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 4 à 11

Nomination des nouveaux administrateurs

Nomination des membres du Conseil d'Administration pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Résolution 4: Nomination de Monsieur Bernard Bigot
- Résolution 5: Nomination de Madame Sophie Boissard
- Résolution 6: Nomination de Monsieur Claude Imauven
- Résolution 7: Nomination de Monsieur Philippe Knoche
- Résolution 8: Nomination de Monsieur Christian Masset
- Résolution 9: Nomination de Monsieur Denis Morin
- Résolution 10: Nomination de Madame Pascale Sourisse
- Résolution 11: Nomination de Monsieur Philippe Varin

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 12

Fixation du montant des jetons de présence

- Fixation du montant global maximal des jetons de présence alloués au titre de l'exercice 2015 et des exercices suivants :
 - 50.000 euros : montant maximal alloué aux membres du Conseil de Surveillance pour la période débutant le 1^{er} janvier 2015 et prenant fin à compter de la présente Assemblée;
 - 610.000 euros : montant maximal alloué aux membres du Conseil d'Administration pour la période débutant à compter de la présente Assemblée et prenant fin à la clôture de l'exercice 2015 ; ce montant sera identique pour chacun des exercices ultérieurs, et ce jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire
Résolution 13

**Autorisation du Conseil d'Administration à l'effet d'opérer
sur les actions de la Société**

- Autorisation du Conseil d'Administration à l'effet de procéder au rachat de ses propres actions
 - Durée légale de 18 mois
 - Limite légale de 10% du capital
 - Montant maximum de 1 532 819 400 euros

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Résolutions 14 à 19

Délégations financières

- Renouvellement des délégations financières à accorder au Conseil d'Administration:
 - Délégations de compétence ou de pouvoir au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.
 - Conseil d'Administration compétent pour décider l'émission de valeurs mobilières ne donnant pas lieu immédiatement ou à terme à une modification du capital social suite à la faculté offerte par l'Ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 relative au droit des sociétés

Délégations financières

- Délégation au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou de son groupe

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Résolution 21

Limitation globale aux délégations financières

- Plafond global des émissions pouvant être réalisées en vertu des délégations mentionnées précédemment, fixé à 595 000 000 euros, à l'exception de la 19^{ème} résolution

*De la compétence de l'Assemblée Générale
Ordinaire et Extraordinaire*
Résolution 22

Pouvoir en vue des formalités

- Résolution en vue d'effectuer les formalités de publicité et dépôt requis par la loi

Questions des Actionnaires

Vote des résolutions

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires 2015

Jeudi 8 janvier 2015
Paris La Défense

